1^{ère} étape pour créer une Ressourcerie : le diagnostic territorial

Porteurs de projet individuels Associations Collectivités territoriales



Préambule

Dans le cadre du développement de votre projet de Ressourcerie, le Réseau des Ressourceries est en mesure de vous accompagner et de vous apporter son expertise.

Vous venez de vous enregistrer sur le site Internet <u>www.ressourcerie.fr</u> ou auprès de notre équipe comme porteur de projet de Ressourcerie. Nous vous avons transmis le pack informations Ressourcerie comprenant :

- 1. Une description de l'activité de Ressourcerie
- 2. La Charte des Ressourceries
- 3. Le Règlement intérieur du Réseau des Ressourceries
- 4. Les Statuts du Réseau des Ressourceries
- 5. La liste des adhérents
- 6. Les modalités d'adhésion au Réseau des Ressourceries
- 7. Le pré-diagnostic territorial

Ces documents, ainsi que d'autres que vous trouverez sur le site Internet (guide méthodologique pour la création d'une Ressourcerie, Observatoire national des Ressourceries, catalogues de formation, etc.), constituent des outils techniques précis et professionnels qui vous permettront de mener à bien votre projet de Ressourcerie.

Que vous soyez une collectivité territoriale, une association déjà constituée ou un porteur de projet individuel, nous vous conseillons de remplir cette trame de présentation de projet qui va vous permettre de :

- 1. Bien maîtriser le concept de Ressourcerie
- 2. Prendre en compte l'organisation de la gestion des déchets sur votre territoire
- 3. Connaître les structures de réutilisation/réemploi et les filières de recyclage de votre territoire
- 4. Connaître les structures de sensibilisation à l'environnement de votre territoire
- 5. Construire votre projet de Ressourcerie en adéquation avec le tissu local

La réalisation de ce dossier « Diagnostic territorial » est une première étape essentielle pour un montage de projet efficace et cohérent. En vous posant ces différentes questions, vous allez pouvoir construire votre projet et l'affiner au fur et à mesure. Ce dossier synthétique pourra être transmis à différents organismes que nous vous conseillons de contacter (votre direction régionale de l'ADEME, le Conseil régional, le Conseil général, votre collectivité territoriale en charge de la collecte et du traitement des déchets, votre commune, etc.). Les notions d'ancrage territorial et de partenariat sont essentielles dans un projet de

Les notions d'ancrage territorial et de partenariat sont essentielles dans un projet de Ressourcerie, en effet celle-ci est un véritable acteur dans le schéma de gestion des déchets d'un territoire.

Présentation du porteur de projet

• Région : Basse-Normandie

• **Département** : Calvados (14)

- Type de porteur de projet : Porteurs de projet individuels (Structure à venir)
- Si vous êtes une collectivité territoriale, type de votre collectivité :
- Si vous êtes une collectivité territoriale ou une **association, nom de votre structure** : Ressourcerie Lisieux (dépôt statuts à venir)
- Nom et prénom du porteur de projet / de la personne référente :
 Sabine Michaux et Daniel Delerue
- Fonction : porteurs de projet/demandeurs d'emploi
- Adresse postale :

Sabine Michaux : 4 rue Albert Camus Daniel Delerue : 93, route d'Orbec

• Code Postal: 14100

• Ville: Lisieux

• Téléphone :

Sabine Michaux : 06 71 60 01 93 Daniel Delerue : 06 31 78 81 39

- **E-mail**: sabine.michaux@orange.fr, daniel.delerue@free.fr
- Présentez en quelques mots votre démarche (genèse de votre projet):
 Sabine Michaux et Daniel Delerue, porteurs du projet, participons à un collectif dit LEA (Liens Échanges Actions) dont les actions tournent autour des échanges de savoirs et de savoir-faire, et de donner une seconde chance aux objets dits inutiles pour certains en les remettant dans un circuit non marchand sous forme de gratiferia.

Depuis de nombreux mois, avec d'autres personnes nous souhaitons aller plus loin dans la démarche « moins de déchets, moins de pollution » notamment en incluant l'idée de réparation/revalorisation d'objets ou de matières, d'actions en termes de projets professionnels locaux pérennes ainsi que d'animations et sensibilisation à la préservation de l'environnement et au non gaspillage des ressources naturelles.

1. État des lieux

Il est primordial pour mener à bien votre projet de Ressourcerie de bien connaître le système de gestion des déchets encombrants ménagers et les structures de réutilisation/réemploi et de sensibilisation à l'environnement de votre territoire. La prise en compte de l'existant est essentielle pour un montage de projet efficace et pertinent, notamment en termes d'ancrage territorial et de partenariats.

GESTION DES DECHETS ENCOMBRANTS SUR VOTRE TERRITOIRE

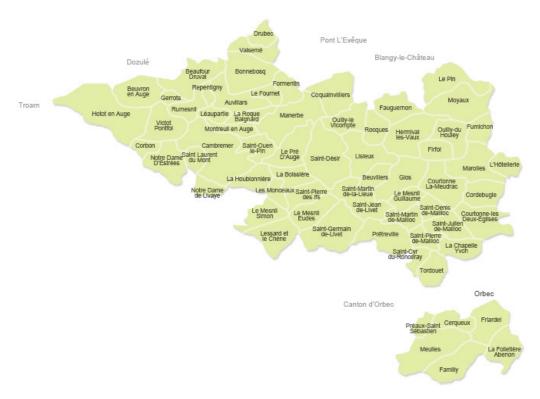
• Nom de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui a la compétence collecte des déchets encombrants :

SIDMA: Syndicat Intercommunal Déchets Ménagers et Assimilés

Nombre de communes :

68 communes représentant le regroupement de 3 communautés de communes :

- Lintercom Lisieux pays d'auge, 33 communes,
- Cambremer, 23 communes,
- Pays de l'Orbiquet (une partie de la communauté de communes soit 12 communes sur 16)



Nombre d'habitants :

51 558 habitants

Type de milieu :

Principalement rural avec Lisieux ville centre (21 391 habitants)

 Quel est le tonnage de déchets encombrants collectés sur le territoire, tous types de collecte confondus?

28 384 tonnes dont 10 824 tonnes arrivent en déchetterie.

 Quel est le devenir des déchets encombrants (réutilisation/réemploi, recyclage, enfouissement, incinération, etc.)?

Voici ce qu'on peut lire dans le rapport d'activité du SIDMA http://www.sidma14.fr/images/stories/pdf/rapport-annuel.pdf:

« Les déchets non recyclables sont enfouis en Centre d'Enfouissement Technique à Billy, à Cauvicourt ou à Livry situés dans le Calvados.

Les déchets recyclables (sacs jaunes) sont triés au centre de tri du Havre et acheminés vers les filières de valorisation

Le verre est recyclé par O-I Manufacturing dans son centre de Reims.

Paprec assure la reprise du papier. Elle s'engage à reprendre la totalité des lots de papier correspondant au cahier des charges, et à verser une participation pour la reprise. Une convention tripartite entre Paprec, Bac environnement et le SIDMA, a été signée en octobre 2010 avec pour échéance le 17 février 2012, reconductible jusqu'au 17 février 2015.

Véolia propreté assure le gardiennage, la collecte et le traitement des déchets verts, les **encombrants**, les cartons, les gravats, les pneus, le bois, ainsi que la collecte en porte à porte des encombrants sur la ville de Lisieux.

La Société Passenaud assure la collecte et la valorisation de la ferraille.

Triadis collecte et traite les déchets spéciaux.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sont repris gratuitement par l'intermédiaire de l'éco-organisme Ecosystèmes.

Les lampes basse consommation d'énergie sont reprises gratuitement par l'intermédiaire de l'éco-organisme Recylum.

Les piles sont également reprises gratuitement par l'intermédiaire de Corepile »

On peut, à cette lecture, comprendre qu'aucune action particulière n'est prévue en matière de valorisation des encombrants.

Une exception : Opération « Véti'change »

« Le SIDMA, en partenariat avec les jeunes du centre de loisirs de la Pendule à Lisieux et l'association ABI, a lancé en mai 2012 la première édition de l'opération « Véti'change ». Le principe est simple : chaque personne déposant un vêtement peut repartir avec un autre vêtement. Le but de l'opération est de sensibiliser sur la réutilisation des vêtements basée sur un système de troc. »

Nous ne savons pas si cette action a perduré les années suivantes, car le SIDMA n'apparaît ni comme financeur ni comme partenaire sur le site internet de l'association ABI.

Quelle est la répartition entre réutilisation/réemploi, recyclage, enfouissement et incinération?

	OM +	DECHETTERIES	TOTAL	EVOLUTION
	RECYCLABLES			
TOTAL 2012	17 996 T	10 569 T	28 565 T	GLOBALE
TOTAL 2013	17 560 T	10 824 T	28 384 T	-1%

Source: rapport activité SIDMA

En 2013, grâce à la collecte de D3E, ont été recyclés :

Verre: 26,73 kg/hab.

• Papier: 13,34 kg/hab.

- 95 tonnes de ferraille,
- 20 tonnes de métaux non ferreux,
- 51 tonnes de plastique
- 37 tonnes de verre.

Ce qui a permis d'éviter l'émission de 143 tonnes de CO² dixit le SIDMA

• Nom de l'EPCI qui a la compétence traitement des déchets encombrants (si différent de collecte) :

Les communautés de communes adhérentes au syndicat intercommunal SIDMA :

- Lintercom Lisieux Pays d'Auge,
- Cambremer,
- Pays de l'Orbiquet (une partie de la communauté de communes).

Collecte en porte-à-porte

• Existe-il une collecte des encombrants en porte-à-porte ?

la collecte en porte à porte des encombrants est géré par Véolia propreté, prestataire en délégation de service public à Lisieux, ville centre du territoire.

• Si oui, qui la réalise?

Les deux journées récupération des encombrants en ville sont gérées par Véolia propreté via une délégation de service public du SIDMA.

• Fréquence (nombre de fois par an) :

Deux fois par an : en juin et en novembre.

• Tonnage collecté annuellement :

90 tonnes d'encombrants par an.

• Quel est le devenir des déchets encombrants ? (réutilisation/réemploi, recyclage, enfouissement, incinération, etc.)

Les encombrants sont démantelés et les matériaux valorisés. Le reste est enfoui et incinéré.

Collecte sur rendez-vous

- Existe-il une collecte des encombrants sur rendez-vous ? Aucune.
- Si oui, qui la réalise?
- Fréquence (nombre de fois par an) :
- Tonnage collecté annuellement :
- Quel est le devenir des déchets encombrants ? (réutilisation/réemploi, recyclage, enfouissement, incinération, etc.)

Apport volontaire en déchetteries

• Nombre de déchetteries du territoire :

Elles sont au nombre de quatre :

- Lisieux,
- Moyaux,
- Cambremer,
- Saint Cyr du Ronceray.

De plus, une convention entre le SIDMA et le SICDOM d'Orbec, Livarot, Vimoutiers a été signée afin de permettre l'accès aux habitants des communes du SICDOM limitrophes au SIDMA, d'accéder aux déchetteries du SIDMA, et inversement de permettre l'accès aux habitants des communes du SIDMA limitrophes au SICDOM, d'accéder aux déchetteries du SICDOM.

Qui les exploite?
 Le SIDMA

 Tonnage de déchets encombrants (ou tout-venant) de l'ensemble des déchéteries, par an :
 10 824 T

• Quel est le devenir des déchets encombrants ? (réutilisation/réemploi, recyclage, enfouissement, incinération, etc.)

Intervention des prestataires travaillant avec le SIDMA :

- Véolia propreté pour le gardiennage, la collecte et le traitement des déchets verts, des encombrants, des cartons, des gravats, des pneus, du bois, ainsi que pour la collecte en porte à porte des encombrants sur la ville de Lisieux.
- Société Passenaud assure la collecte et la valorisation de la ferraille.
- Triadis collecte et traite les déchets spéciaux.
- Ecosystèmes pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) repris gratuitement par l'intermédiaire de l'éco-organisme.
- Recylum Les lampes basse consommation d'énergie sont reprises gratuitement par l'intermédiaire de l'éco-organisme.
- Corepile pour les piles.

Ce que deviennent les matériaux

Les valorisables :

- Les métaux sont orientés vers la société Passenaud.
- Le bois est broyé et acheminé vers les chaufferies ou papeteries pour valorisation énergétique.
- Les cartons sont dirigés vers les papeteries au travers de la centrale SNI de la société Véolia propreté.

- Ils sont envoyés vers un centre de classe 2 situé à Livry, à Cauvicourt ou à Billy (14). Les non valorisables :
 - Les gravats sont dirigés vers un site de classe situé 3 à Amfreville (14), exploité par Valnor.
 - Les déchets spéciaux :

Un traitement spécifique se fera par type de déchets : valorisation matière, énergétique en four de cimenterie ou industriel, ou traitement physico-chimique.

STRUCTURES DE REUTILISATION/REEMPLOI SUR VOTRE TERRITOIRE

- Quelles sont les structures de réutilisation/réemploi présentes sur votre territoire ?
 - Abi,
 - Bac Emploi,
 - Secours Populaire,
 - Secours Catholique,
 - Collectif LEA,
 - Passenaud.
- Sur quels types de déchets travaillent-elles? (encombrants, DEA, D3E, textile, cycles, DAE, etc.)

Abi:

L'association récupère <u>le textile</u> et le remet en état. Elle participe également à l'opération « Véti'change », lancée en mai 2012 en partenariat avec le SIDMA et les jeunes du centre de loisirs de la Pendule à Lisieux. Chaque personne déposant un vêtement peut repartir avec un autre vêtement. Le but de l'opération était de sensibiliser sur la réutilisation des vêtements basée sur un système de troc. 198 tonnes collectées par an. 1 020 articles vendus par mois pour un CA de 92 K€ 40 % des vêtements sont revendus dans le magasin, 60 % sont adressés au relais Emmaüs de Bruay en Artois (62) pour commercialisation dans les boutiques sociales d'Afrique ou pour faire des matériaux d'isolation, chiffons d'essuyage, etc. http://www.abi-lisieux.fr/

Bac Environnement:

L'association d'insertion Bac ensemblier est titulaire de la collecte et du tri du papier jusqu'au 17 février 2015. La collecte de papier se fait en apport volontaire. Paprec assure la reprise du papier. Elle s'engage à reprendre la totalité des lots de papier correspondant au cahier des charges, et à verser une participation pour la reprise. Une convention tripartite entre Paprec, Bac environnement et le SIDMA, a été signée en octobre 2010 avec pour échéance le 17 février 2012, reconductible jusqu'au 17 février 2015.

Secours Populaire:

L'association récupère et revend des apports volontaires de particuliers mais ne répare pas les objets. C'est l'association la plus active en termes de braderie.

<u>Secours Catholique</u>:

L'association récupère et revend des apports volontaires de particuliers et organise ponctuellement des braderies. Pas d'atelier de réparation.

Collectif LEA:

LEA signifie Liens Échanges Actions.

Les deux porteurs de projets sont à l'origine, avec d'autres, de la création de ce collectif.

L'objectif du collectif LEA est de proposer différentes formes d'actions alternatives afin que notre horizon quotidien ne soit pas conduit par le seul rôle de consommateur qu'une forme de société cherche à imposer à tous. Alternatives à construire ensemble.

Dans ce cadre, le collectf organise principalement des gratiferias, espaces de gratuité où on peut apporter des objets, en prendre temporairement ou définitivement, en réparer, en améliorer, en utiliser, en donner, et tout ça, sans aucune contre-partie. C'est un lieu ouvert où chacun peut participer.

Un site internet existe et propose un système de petites annonces pour les encombrants. http://www.collectif-lea.fr/

Le collectif organise également des balades botaniques et réfléchit actuellement à la mise en place de bibliothèques des rues et des champs par l'implantation de petits meubles dans l'espace public urbain ou champêtre afin que la littérature ou d'autres formes culturelles puissent, de manière nomade et sans esprit de propriété, de mains en mains se propager et former librement des espaces d'échanges entre habitants.

Passenaud:

Assure la collecte et la valorisation de la ferraille.

 Quelles sont leurs caractéristiques (statut, taille, organisation des fonctions collecte, valorisation, et revente, etc.)?

<u>Abi</u>: Association d'insertion, créée en 2004, en partenariat avec le secours catholique de Lisieux, adhérente au réseau « Tissons la Solidarité ».

Personnels : 3 CDI, 1 coordinatrice, 1 comptable, 1 agent d'entretien. Les contrats aidés / 22 personnes accueillies et suivies en 2013. 3 CAE Jeune (contrat d'accompagnement dans l'emploi), 12 CUI, 1 travailleur handicapé et 6 Services civiques.

<u>Bac Environnement</u>: BAC Ensemblier a été créé en 1989 au moment de la naissance du RMI. Association d'insertion par l'activité économique (IAE), elle développe des activités locales liées à l'environnement, au bâti et à la collecte du papier.

<u>Secours Populaire</u>:

Né en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Secours Catholique:

Fondé en 1946, le Secours Catholique-Caritas France est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis. Association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, le Secours Catholique gère un budget annuel de 148 M€. Il fédère un réseau de 62 000 bénévoles pour « apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires. » (Extrait des statuts, article 1er.).

Collectif LEA:

Il s'agit un collectif, à cette heure, non formalisé sur des critères administratifs. Il fonctionne sur la libre volonté d'agir de ces membres, d'échanges et d'apports non monétaire. Son budget annuel avoisine ainsi zéro euro.

Passenaud:

PME qui propose aux entreprises, collectivités locales et particuliers une solution globale dans la gestion des déchets et fournit des matières premières secondaires recyclées auprès de grands groupes industriels. 8 sites d'exploitation, dont 3 sites de traitement, répartis en Pays de Loire, Normandie, Bretagne et région Centre.

• Décrivez le type de partenariat entre les structures de réemploi et les collectivités territoriales (conventions, contrats, marchés, accord oral, etc.).

Les deux seuls partenariats existants, à notre connaissance, entre structures de réemploi et collectivités territoriales sont :

Bac Environnement :

L'association d'insertion Bac Environnement est titulaire de la collecte et du tri du papier jusqu'au 17 février 2015. La collecte de papier se fait en apport volontaire. Paprec assure la reprise du papier. Elle s'engage à reprendre la totalité des lots de papier correspondant au cahier des charges, et à verser une participation pour la reprise. Une convention tripartite entre Paprec, Bac environnement et le SIDMA, a été signée en octobre 2010 avec pour échéance le 17 février 2012, reconductible jusqu'au 17 février 2015.

Abi :

L'opération « Véti'change », a été lancée en mai 2012 en partenariat avec le SIDMA et les jeunes du centre de loisirs de la Pendule à Lisieux. Chaque personne déposant un vêtement peut repartir avec un autre vêtement. Le but de l'opération était de sensibiliser sur la réutilisation des vêtements basée sur un système de troc.

Nous savons qu'il existe des bornes vêtements utilisées et par l'association ABI et l'association Secours Populaire mais le rapport du SIDMA n'évoque pas ces bornes. De plus on ne sait pas si l'action « Véti'change » est toujours d'actualité en 2014 et le SIDMA n'est toujours pas cité comme partenaire de l'association.

STRUCTURES DE SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

 Quelles sont les structures de votre territoire œuvrant dans le domaine de la Sensibilisation à l'Environnement?

La Dame Blanche

Président : M. REIGNIER Jean-Michel

La Quentinière

14290 St Martin de Mailloc

Tél.: 02.31.63.91.70

http://dame-blanche.chez-alice.fr

Activité : Refuge pour les animaux. Son objectif est de soigner, de rééduquer puis de redonner la liberté à des rapaces, des oiseaux, des mammifères de la faune sauvage.

Monviette Nature :

Mme Christiane DORLEANS
14140 MONTVIETTE

Email: montviettenature@voila.fr

Tél: 02 31 20 64 19 / Fax: 02 31 20 39 30

Société de Pêche Lexovienne

Président : M. FAUCHER Frédéric

2, rue Henri Robida 14100 Lisieux

Tél.: 02.31.32.91.32

Groupe Ornithologique Normand

Président : M. DEBOUT Gérard

181, rue d'Auge 14000 Caen

Tel: 02.31.43.52.26 www.gonm.org

Société d'Horticulture et de Botanique du Centre de la Normandie

Président : M. MESNIL Claude

Rue de l'Eglise

14130 Le Breuil en Auge Tel : 02.31.65.08.32

Jardiniers de France

Président de l'Association : M. BELLIARD Thierry

La Martinière

14100 Saint Martin de Mailloc

Tel: 02.31.63.77.13

- Quels sont leurs champs d'action (énergie, déchets, eau, écocitoyenneté, etc.) ?

 Ces associations classées dans la rubrique « environnement » par la ville de Lisieux n'ont pas d'action de sensibilisation aux questions énergie, déchets, eau, écocitoyenneté...
- Avec quels types de publics travaillent-elles (grand public, scolaires, maisons de retraite, entreprises, etc.) ?
- Quelles sont leurs caractéristiques (statut, taille, types d'animations, etc.) ?
- Décrivez le type de partenariats entre les structures de sensibilisation à l'environnement et les collectivités territoriales.

2. Description de votre projet

 Quels types de collecte envisagez-vous de mettre en place (collecte en porte-àporte, collecte sur rendez-vous, collecte sur déchetterie, apport volontaire)?

Nous n'avons pas encore défini le type de collecte qui sera privilégié.

Nous travaillons actuellement à l'organisation d'une réunion de présentation du projet Ressourcerie pour la rentrée.

Nous souhaitons que les orientations choisies le soit collectivement à l'issue de ces réunions d'informations et de présentation. Néanmoins, nous privilégierons probablement la collecte sélective.

 Quels types de valorisation envisagez-vous de mettre en place (nettoyage, réparation, valorisation artistique, recyclage, etc.)?

À l'heure actuelle, nous raisonnons en termes de personnes ressources pour envisager les ateliers réparations et valorisation.

L'un des porteurs de projet, Daniel Delerue, est compétent en matière de réparation d'ordinateurs.

Une autre personne, bénévole, a des compétences en menuiserie...

 Quels types d'ateliers souhaitez-vous mettre en place (bibelots, vaisselle, cycles, meubles, D3E, etc.)?

Livres, bibelots, vaisselle, cycles, meubles, D3E...

La collecte de cartons est envisageable, la ville de Lisieux ayant des problèmes d'évacuation des emballages des magasins de centre ville. La commune envisagerait de confier la collecte de ces encombrants à une association qui aurait pour mission de les enlever par calèche.

 Quels types de vente envisagez-vous de mettre en place (vente réutilisation/réemploi en magasin, sur Internet ou sur commande, vente de matières recyclées, etc.) ?

Pour la vente, nous espérons pouvoir vendre en magasin.

Dans un premier temps, notamment pour des raisons de fonds propres, nous envisageons une solution intermédiaire : trouver un local qui soit lieu de stockage et de réparation, et vendre ailleurs par système de braderie. Un lieu comme le centre socio-culturel à Lisieux qui accueille déjà les gratiferia pourrait peut-être nous accueillir. Mais cette solution a un inconvénient : la manutention des objets. Nous pouvons par contre développer rapidement la vente sur internet étant donné que Daniel Delerue a les compétences dans le domaine.

- Quels types de sensibilisation à l'environnement envisagez-vous de mettre en place (ateliers de création, conférences, visites, animations, etc.)?

 Dans le domaine, le champ nous est ouvert vu qu'il n'existe pas à Lisieux d'association œuvrant dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement.

 Sabine Michaux, une des porteurs de projets, a une expérience professionnelle dans le domaine de l'animation. Nous pouvons ainsi envisager la création de temps d'animation notamment en direction des scolaires sous forme de jeux, de contes....

 De plus nous sommes en relation avec des personnes qui aiment créer avec des matériaux de récupération.
- Envisagez-vous de travailler sur d'autres types de déchets, tels que les DAE (Déchets des Activités des Entreprises) ? Si oui, pouvez-vous décrire ce volet ?
 Nous allons nourrir la réflexion pour bâtir notre modèle économique pour que les sources de financement soient trouvées par la vente de services auprès des entreprises.

Dans ce cadre, nous envisageons effectivement de nous rapprocher de filières comme le BTP ou bois, par exemple, afin de revaloriser des matériaux comme les tuiles, dallages, lambris, poutres, etc.

Ce modèle nous permettrait de pouvoir adopter vis-à-vis des particuliers une politique non marchande.

• Envisagez-vous de développer un volet insertion dans votre projet de Ressourcerie ? Si oui, pouvez-vous décrire ce volet insertion ?

Faire accéder des personnes se trouvant en situation précaire ou d'exclusion au marché du travail et/ou à la formation, de leur permettre d'exercer leur citoyenneté, de sensibiliser ses partenaires politiques, économiques, sociaux aux problèmes de l'insertion.

 Quelles sont les recherches que vous avez déjà effectuées concernant votre projet de Ressourcerie (recherche sur Internet, lectures diverses, participation à des conférences/colloques, etc.) ?

Nous sommes, les uns les autres sensibilisés depuis longtemps aux questions de l'environnement et de l'écologie dans nos actions militantes.

Plus concrètement, afin d'avoir un retour d'expérience, nous sommes allés visiter la Ressourcerie de Coutances.

Nous nous sommes également rapproché de votre réseau pour avoir davantage d'informations sur la structuration d'une ressourcerie.

 Avez-vous déjà établi certains contacts (ADEME, Conseil régional, Conseil général, intercommunalités, communes, structures de réutilisation/réemploi, etc.)? Et si oui, quels sont-ils et quelles en sont les avancées?

Nous n'avons encore établi aucun contact direct avec ces organismes mais nous comptons les inviter à la réunion de rentrée.

Avez-vous d'autres informations à nous transmettre sur votre projet ?

Nous avons construit un site internet avec deux questionnaires, un pour les particuliers, un pour les Ressourceries.

Nous avons créé des fiches de présentation d'une Ressourcerie en vue d'une première réunion d'information auprès des habitants de Lisieux le 12 septembre 2014.

Nous commençons à lister les personnes et structures à inviter pour les réunions d'informations.

Pour le projet de ressourcerie sera proposé, en termes de statuts juridique, soit la constitution d'une association loi 1901, soit une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Ces deux statuts ont en commun:

- le fonctionnement démocratique (un personne = une voix);
- la non distribution des résultats (affectés à l'objet social); des réserves impartageables;
- le principe de libre adhésion.

•

Concernant le SIDMA:

Pour compléter ce pré-diagnostic territorial, nous avons utilisé les données transmises dans leur rapport d'activité depuis leur site internet : http://www.sidma14.fr

La compétence gestion des déchets a été déléguée de la commune à la communauté de communes qui elle-même l'a déléguée au SIDMA qui au final l'a délègue à une entreprise, Véolia, via une DSP qui arrive à terme le 17 février 2015.

Pour conclure, nous avons bien conscience que le pré-diagnostic que nous vous proposons peut encore être compléter sur de nombreux points. Cependant, nous vous le présentons en l'état afin d'avoir un premier retour d'expertise du Réseau des Ressourceries et continuer à travailler sur le projet.

L'accompagnement du Réseau des Ressourceries

Merci de remplir ce document. Il vous permettra de vous poser les bonnes questions et de commencer à définir votre projet.

Vous pourrez nous l'envoyer par mail à Vincent Jouanneau, chargé de développement : vincent.jouanneau@ressourceries.org

Nous pourrons alors réaliser un premier diagnostic de votre projet de Ressourcerie.

Nous reprendrons contact avec vous pour échanger sur votre dossier et vous aider à définir vos besoins et attentes en termes d'accompagnement.

Pour tout renseignement sur la formation Créer une Ressourcerie (formation de 3 jours pour les porteurs de projet de Ressourcerie), vous pouvez contacter Estelle Ramonet, responsable Formation : estelle.ramonet@ressourceries.org

Vous pouvez également vous inscrire sur viadeo au groupe <u>Je crée une Ressourcerie</u> pour découvrir l'actualité des Ressourceries.

A bientôt!

Réseau des Ressourceries ZA Le Pré Catelan, 4 rue Delesalle 59110 LA MADELEINE 03 20 07 01 16

www.ressourcerie.fr

